

Baromètre de l'acceptabilité sociale : **Secteur minier canadien**

Sommaire Canada - 2025



À propos de ce rapport sommaire

Il s'agit de la version résumée du **Baromètre de l'acceptabilité sociale : Secteur minier canadien 2025**, réalisé par Transfert Environnement et Société et Voconiq. Pour plus d'informations, consultez : transfertconsult.ca/barometre

Citation

Moffat, K., Fortin, M-O., Pretorius, N., Zhou, J., Cyrzon, C., & McIlroy, T (2025). Baromètre de l'acceptabilité sociale : secteur minier canadien (rapport 2025). Transfert Environnement et Société & Voconiq, Canada.

Avertissement important

Voconiq et Transfert précisent que les informations contenues dans ce rapport sont des énoncés généraux fondés sur des recherches scientifiques. Toute personne qui consulte ce document est avertie et doit être consciente que ces informations peuvent être incomplètes ou inutilisables dans certaines situations spécifiques. Il ne faut donc pas se fier à ces informations ni prendre de mesures sans avoir préalablement consulté un expert professionnel, scientifique ou technique. Dans la mesure permise par la loi, Voconiq et Transfert (y compris leurs employé-es et consultant-es) déclinent toute responsabilité envers quiconque pour toute conséquence, y compris, mais sans s'y limiter, toutes les pertes, dommages, coûts, dépenses et toute autre indemnisation, découlant directement ou indirectement de l'utilisation de ce rapport (en tout ou en partie) et de toute information ou matériel qu'il contient.

Méthodologie

L'enquête a été réalisée entre le 27 août et le 14 septembre 2025. Conformément aux objectifs du Baromètre de l'acceptabilité sociale : secteur minier canadien, un échantillon correspondant étroitement aux données du recensement canadien a été recueilli dans tout le pays. Les données ont été recueillies à l'aide d'un panel de recherche spécialisé couvrant l'ensemble du territoire national, et les personnes participantes n'ont pas été informées de la nature du sujet du sondage avant d'avoir accepté d'y participer.

Au total, 5 490 questionnaires ont été remplis, dont 4 811 ont été conservés après nettoyage¹ des données en vue de leur analyse. Tous les participants étaient âgés de 18 ans ou plus. Les données ont été recueillies dans toutes les provinces canadiennes. Les principales provinces minières, telles que la Colombie-Britannique et le Québec, ainsi que des échantillons de membres de communautés issues de régions minières et non minières ont été explicitement ciblés afin de permettre des comparaisons significatives au sein des provinces et entre elles sur cette dimension. Les personnes participantes ont également été recrutées dans des zones urbaines, telles que définies dans le recensement canadien

¹ . Le « nettoyage des données » est effectué afin de garantir la qualité des données incluses dans les analyses. Cela implique le filtrage et la suppression éventuelle des questionnaires dans lesquels, par exemple, les personnes participantes ont répondu très rapidement (c'est-à-dire en moins de 5 minutes), d'une manière qui indique un manque d'attention au contenu des questions, et ont donné des réponses extrêmes ou cohérentes aux questions du questionnaire (par exemple en répondant « 1 » à toutes les questions). Pour plus de détails, voir Meade AW et Bartholomew C. (2012) Identifying careless responses in survey design. Psychological Methods, 17(3), 437-455. DOI : 10.1037/a0028085.2. Source des données : Statistique Canada. 2023. Profil du recensement. Recensement de la population de 2021. No 98-316-X2021001 au catalogue. Ottawa. Publié le 15 novembre 2023. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm> (consulté le 22 octobre 2025).

comme des régions métropolitaines de recensement (RMR), et dans des zones non urbaines, dans des proportions correspondant aux données du recensement de 2021.

Le questionnaire prenait environ 15 minutes à remplir. Les personnes participantes ont répondu à des questions démographiques et ont été sélectionnées selon des quotas (c'est-à-dire pour s'assurer que l'échantillon correspondait aux principales catégories du recensement) avant de passer au contenu principal du sondage.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Aperçu et objectifs..... | 6 |
| L'activité minière et l'économie canadienne..... | 6 |
| Qui a participé ?..... | 6 |
| Principales conclusions nationales | 8 |
| Six conclusions principales reflètent le sentiment national | 8 |
| Perspectives régionales et autochtones | 12 |
| Perspectives thématiques | 13 |
| Résilience et influence des communautés..... | 13 |
| Gouvernance équitable et transparente | 13 |
| Responsabilité environnementale..... | 13 |
| Inclusion économique | 14 |
| Équité procédurale | 14 |
| Implications pour les politiques et les pratiques | 14 |
| Voies vers l'acceptabilité sociale | 15 |
| Conclusion..... | 17 |

Firme spécialisée en **participation citoyenne** et en **acceptabilité sociale**. Nous œuvrons à **faciliter le dialogue** entre les entreprises et leurs communautés d'accueil, **pour bâtir la confiance**.

Notre équipe talentueuse accompagne nos clients, principalement issus des secteurs minier, industriel, des énergies renouvelables, de la gestion des matières résiduelles et de l'aménagement, en matière de **relations communautaires** et de **performance sociale**.

Les services stratégiques et opérationnels que nous offrons permettent aux organisations de **répondre aux exigences croissantes des parties prenantes** en matière d'engagement des et de développement responsable des projets.

Chez Transfert, nous savons que la **réussite des projets** repose sur une compréhension fine des dynamiques sociales et territoriales.

Notre approche intégrée allie **rigueur stratégique, sensibilité** aux réalités locales et **capacité d'intervention** sur le terrain. Elle vise à soutenir les organisations dans l'atteinte de leurs objectifs tout en favorisant l'adhésion des communautés concernées. Notre mission : bâtir des ponts entre les initiateurs de projets et les collectivités.

Certifiée B Corp, nous préconisons une approche gagnante pour toutes et tous : les organisations, la société civile, les citoyens et l'environnement.

Pour en savoir plus - transfertconsult.ca

«Nous donnons la parole aux communautés et aidons nos clients à les écouter.»

VoconiQ est une **entreprise mondiale spécialisée dans les données et les technologies** dont le siège social est situé en Australie.

Fondée en 2019, VoconiQ s'appuie sur plus d'une décennie de recherche menée par ses fondateurs au sein du CSIRO, l'agence scientifique nationale australienne.

VoconiQ a créé Enterprise Social Performance, une approche systématique qui combine données, technologie, science et engagement communautaire **pour aider les organisations à comprendre le sentiment de la communauté et à renforcer les relations basées sur la confiance**.

Travaillant à l'échelle locale, nationale et mondiale, VoconiQ aide ses clients à **réduire les risques sociaux et à établir des liens plus productifs** avec les communautés dans lesquelles ils opèrent.

Reconnue par bon nombre des plus grandes sociétés **minières** mondiales, VoconiQ fournit également des informations dans divers secteurs, notamment les **ressources**, la production d'**énergie** renouvelable et conventionnelle, les **infrastructures** de transport d'énergie et **l'agriculture**.

Pour en savoir plus - voconiq.com

Aperçu et objectifs

Le Baromètre de l'acceptabilité sociale : secteur minier canadien (2025) est une initiative de Transfert Environnement et Société et Voconiq. Il offre le portrait le plus exhaustif et rigoureux de la façon dont les Canadien-nes perçoivent le secteur minier : son importance économique, ses impacts environnementaux, sa légitimité sociale et sa fiabilité. Cette publication survient à un moment où le pays est confronté à une demande mondiale croissante en minéraux critiques et à des attentes grandissantes en matière de durabilité.

Ce sommaire est une synthèse de l'étude complète qui vise à fournir un aperçu approfondi de l'industrie minière canadienne, de ses défis, mais aussi de ses opportunités. Les résultats peuvent être utiles non seulement aux personnes œuvrant dans l'industrie, mais aussi aux organismes gouvernementaux qui cherchent à mieux comprendre le contexte sociétal du pays. Finalement, cela aidera les collectivités et les entreprises à prendre des décisions plus éclairées. L'étude deviendra une référence annuelle, permettant aux personnes intéressées de suivre l'évolution de l'acceptabilité sociale et de la confiance envers l'industrie minière canadienne au fil du temps.

L'activité minière et l'économie canadienne

L'industrie minière reste un pilier fondamental des économies nationales et régionales du Canada. En 2023, le secteur a contribué à hauteur d'environ 117 milliards de dollars canadiens au PIB (4 %) et a soutenu plus de 700 000 emplois directs et indirects, dont un nombre important d'emplois autochtones¹.

La richesse minérale du Canada, qui comprend notamment l'or, le cuivre, la potasse, l'uranium, le lithium et les éléments de terres rares, le positionne comme un fournisseur mondial clé pour les technologies qui favorisent la transition vers les énergies propres et soutiennent l'intérêt national et l'accès allié à d'autres fins.

Cependant, cela attire également l'attention du public, des gouvernements, des peuples autochtones et des partenaires internationaux soucieux de la protection de l'environnement, du partage équitable des bénéfices et du développement responsable.

Qui a participé ?

Le Baromètre 2025 s'appuie sur les réponses de l'enquête menée auprès de 4 811 Canadiennes et Canadiens provenant de toutes les provinces et tous les territoires, reflétant ainsi la démographie nationale dans la plupart des dimensions².

Il rend compte de l'opinion publique sur les retombées et les impacts de l'activité minière, la perception de la force de la réglementation, ainsi que les niveaux de confiance et d'acceptabilité sociale selon les groupes démographiques et les régions.

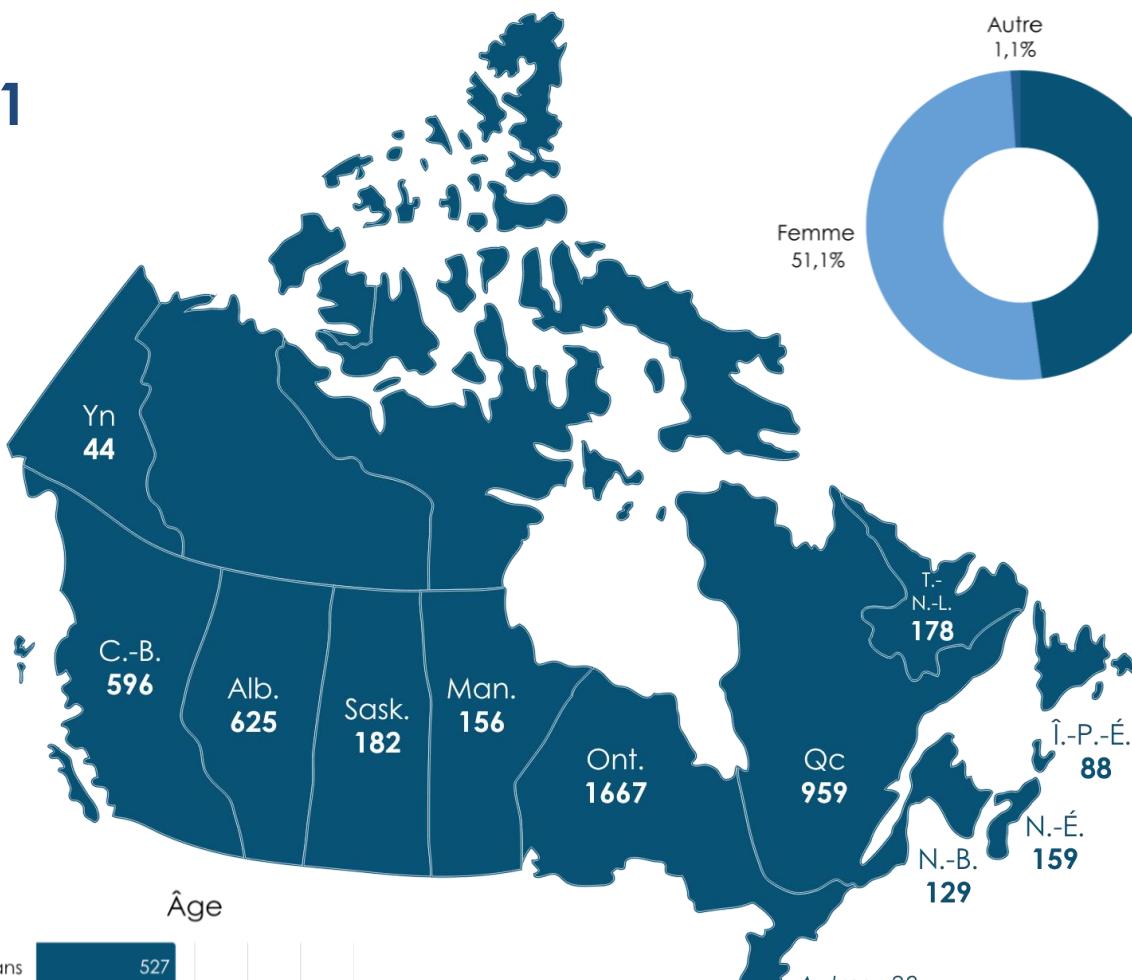
En identifiant les facteurs sociaux qui influencent la confiance, l'étude fournit des informations utiles aux décideurs politiques, à l'industrie et aux partenaires autochtones afin de soutenir un développement transparent et socialement responsable pour le secteur minier canadien.

1. Ressources naturelles Canada. (s.d.). *Économie minérale*. Gouvernement du Canada. Consulté le 24 octobre 2025, à l'adresse <https://natural-resources.canada.ca/minerals-mining/mining-data-statistics-analysis/minerals-economy>

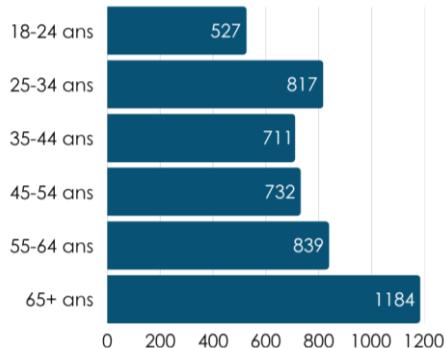
2. Source des données : Statistique Canada. 2023. Profil du recensement. Recensement de la population de 2021. N° de catalogue 98-316-X2021001. Ottawa. Publié le 15 novembre 2023. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm> (consulté le 22 octobre 2025).

Profil des participant-es en 2025

Total
4 811

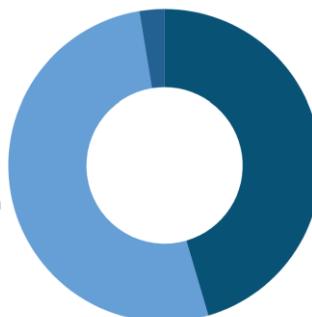


Âge



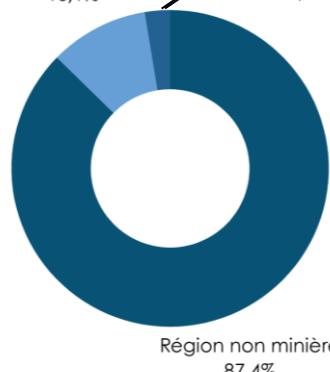
Urbain vs Non urbain
(RMR)

Réponse manquante
2,6%

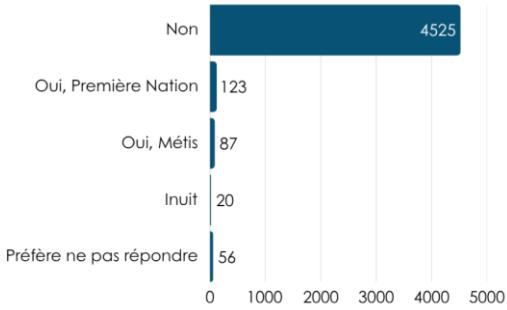


Exploitation minière vs
Non minière

Région minière
10,1%
Réponse manquante
2,6%



Autochtones



Principales conclusions nationales

Le Baromètre brosse un portrait général d'optimisme prudent. Les Canadiens reconnaissent la valeur économique et technologique de l'industrie minière, mais demeurent prudent-es quant à la confiance accordée aux performances sociales et environnementales du secteur.

Six conclusions principales reflètent le sentiment national

1. Reconnaissance économique tempérée par la prudence

L'industrie minière est largement reconnue comme une pierre angulaire de la prospérité du Canada. Plus des trois quarts des répondant-es la considèrent essentielle à la création d'emplois, au développement régional et à la transition énergétique. L'acceptabilité sociale de l'industrie minière est modérée (moyenne de 3,48/5), avec plus de 60 % des répondant-es estimant que les retombées de l'activité minière l'emportent sur ses coûts. Cependant, la confiance demeure en retrait par rapport à l'acceptabilité (moyenne de 2,76), en raison de la perception que les entreprises minières privilégient le profit et l'efficacité au détriment du bien-être des communautés. Les répondant-es expriment une confiance plus élevée dans la compétence de l'industrie minière («être la meilleure dans ce qu'elle fait») que dans leur intégrité («agir de manière responsable» ou «valoriser les besoins et les souhaits de votre communauté»). Cet écart entre la confiance et l'acceptabilité reste une caractéristique déterminante de l'attitude du public canadien dans cette étude.

2. Confiance envers la réglementation : modérée mais inégale

La confiance envers les gouvernements et les systèmes réglementaires demeure modeste, avec une moyenne inférieure au point neutre de l'échelle. Bien que la plupart des répondant-es reconnaissent la solidité du cadre juridique canadien, ils sont moins nombreux à estimer que les mécanismes actuels de surveillance sont suffisants pour garantir la responsabilité ou la protection de l'environnement. La confiance est la plus élevée en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador, où l'activité minière est plus visible et où la réglementation semble plus concrète. En revanche, le Yukon et le Québec enregistrent les niveaux les plus faibles, ce qui suggère des différences régionales dans la perception de l'efficacité de la surveillance.

Tableau 1. Confiance envers la réglementation par province ou région⁴

| Mesure | Global | Alberta | Colombie-Britannique | Manitoba | Nouveau-Brunswick | Terre-Neuve-et-Labrador | Nouvelle-Écosse | Ontario | Île-du-Prince-Édouard | Québec | Saskatchewan | Yukon |
|--|--------|---------|----------------------|----------|-------------------|-------------------------|-----------------|---------|-----------------------|--------|--------------|-------|
| Les lois et la réglementation sont dignes de confiance et garantissent que les sociétés minières font ce qu'il faut. | 3,03 | 3,01 | 3,09 | 3,11 | 3,16 | 3,15 | 2,92 | 3,11 | 3,14 | 2,80 | 3,34 | 2,25 |
| L'industrie minière est assez bien réglementée pour protéger les populations et l'environnement. | 2,88 | 2,88 | 2,95 | 2,90 | 2,91 | 2,94 | 2,85 | 2,92 | 3,00 | 2,67 | 3,34 | 1,98 |

⁴ Note : Le territoire du Yukon présente une taille d'échantillon faible ($n=44$). Il convient d'en tenir compte lors de l'analyse des données provenant de cette région. Les scores les plus bas des provinces sont en rouge et les scores les plus élevés sont en vert, le score absolu le plus bas est en **gras** s'il ne s'agit pas d'une province (Yukon).

3. L'équité procédurale, une faiblesse persistante

L'équité procédurale, c'est-à-dire la mesure dans laquelle les communautés se sentent écoutées, respectées et capables d'influencer les décisions, obtient systématiquement un score faible (2,68/5). Seul un répondant-e sur trois estime disposer de réelles occasions de participer aux décisions liées à l'activité minière. Cette perception constitue un obstacle majeur à la confiance, ce qui renforce l'idée que l'acceptabilité sociale dépend autant de la qualité du processus que des résultats des projets.

4. Préoccupations environnementales et climatiques

La responsabilité environnementale demeure au cœur de l'acceptabilité sociale de l'exploitation minière. Près de la moitié des Canadiens estiment que les produits miniers contribuent aux changements climatiques (45 %). Une majorité de Canadiens considère que les impacts sur la qualité de l'eau et la restauration minière sont des facteurs importants (soit "très" ou "extrêmement") dans l'acceptabilité de l'exploitation minière. Les répondant-es soutiennent le rôle de l'industrie minière dans la transition vers les énergies renouvelables, mais s'attendent à des efforts concrets pour protéger la biodiversité, les ressources en eau et assurer une restauration adéquate après l'exploitation minière.

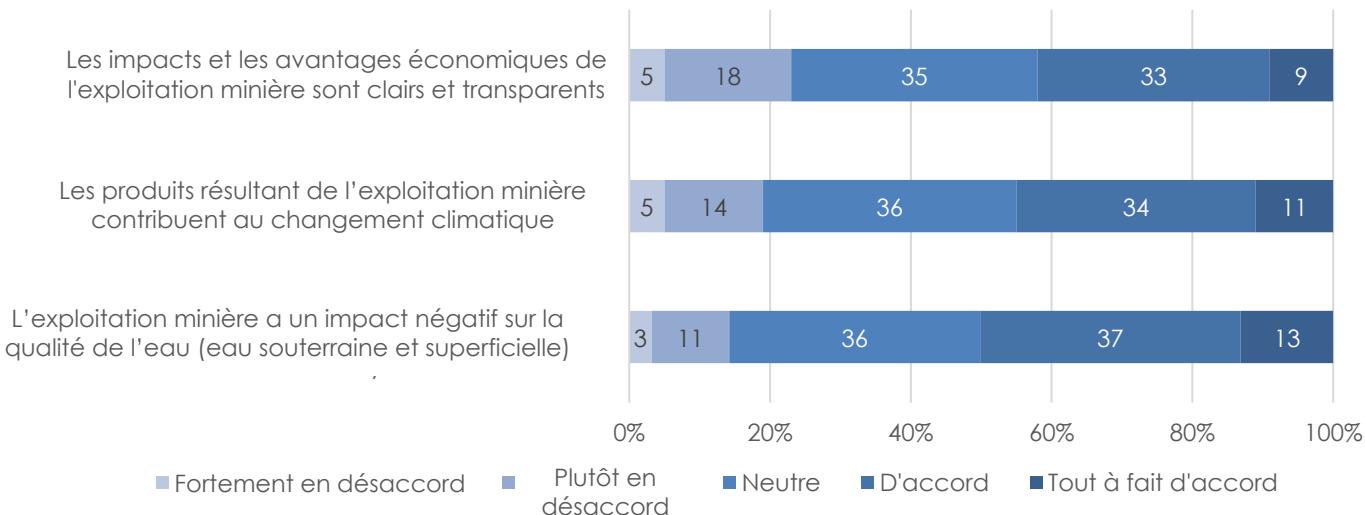


Figure 1. Répartition des réponses des participants (%) pour les éléments relatifs à l'impact et aux retombées de l'exploitation minière

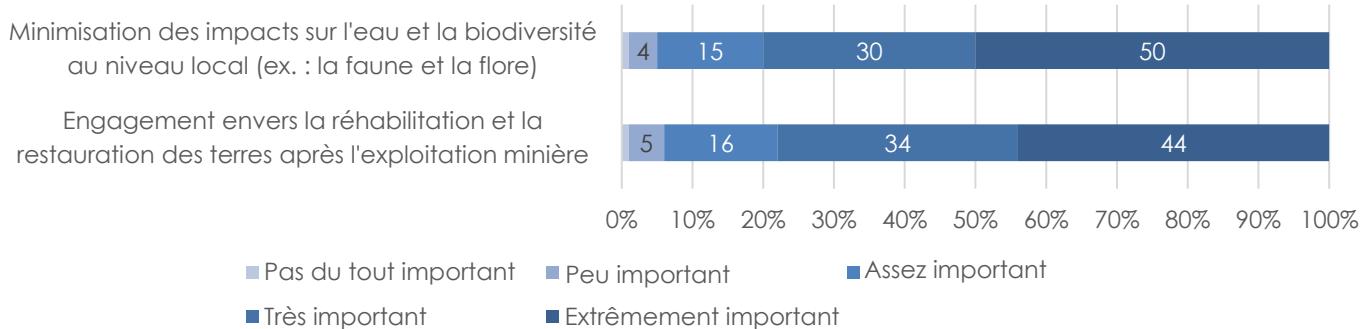


Figure 2. Répartition des réponses des participant-es (%) concernant l'importance des facteurs associés à l'augmentation de l'activité minière pour soutenir la transition vers les énergies renouvelables

5. Soutien conditionnel aux minéraux critiques et à l'or

L'opinion publique est fortement favorable à l'exploitation minière des minéraux critiques essentiels aux technologies d'énergie renouvelable, tels que le lithium, le nickel, le cuivre et les éléments de terres rares. Sept répondant-es sur dix considèrent ces minéraux comme essentiels à l'avenir énergétique du Canada, et une proportion similaire appuie la priorité accordée à la production nationale plutôt qu'aux importations. L'or demeure très valorisé, plus de 60 % des répondant-es estimant qu'il vaut toujours la peine d'être exploité malgré son rôle limité dans l'agenda de la transition. Cependant, moins de la moitié soutiendraient l'ouverture d'une nouvelle mine d'or dans sa communauté. Ce schéma «oui au niveau national, peut-être au niveau local» illustre une position nuancée du public, qui trouve un équilibre entre la nécessité stratégique et la prudence environnementale locale. Les Canadiennes et Canadiens sont toutefois clair-es quant aux conditions d'acceptabilité d'une extraction accrue des minéraux critiques : une gestion environnementale rigoureuse (notamment la réduction des impacts sur les sources d'eau locales et la biodiversité), la remise en état des sites, et le respect des droits des travailleur-euses figurent parmi les exigences les plus importantes.

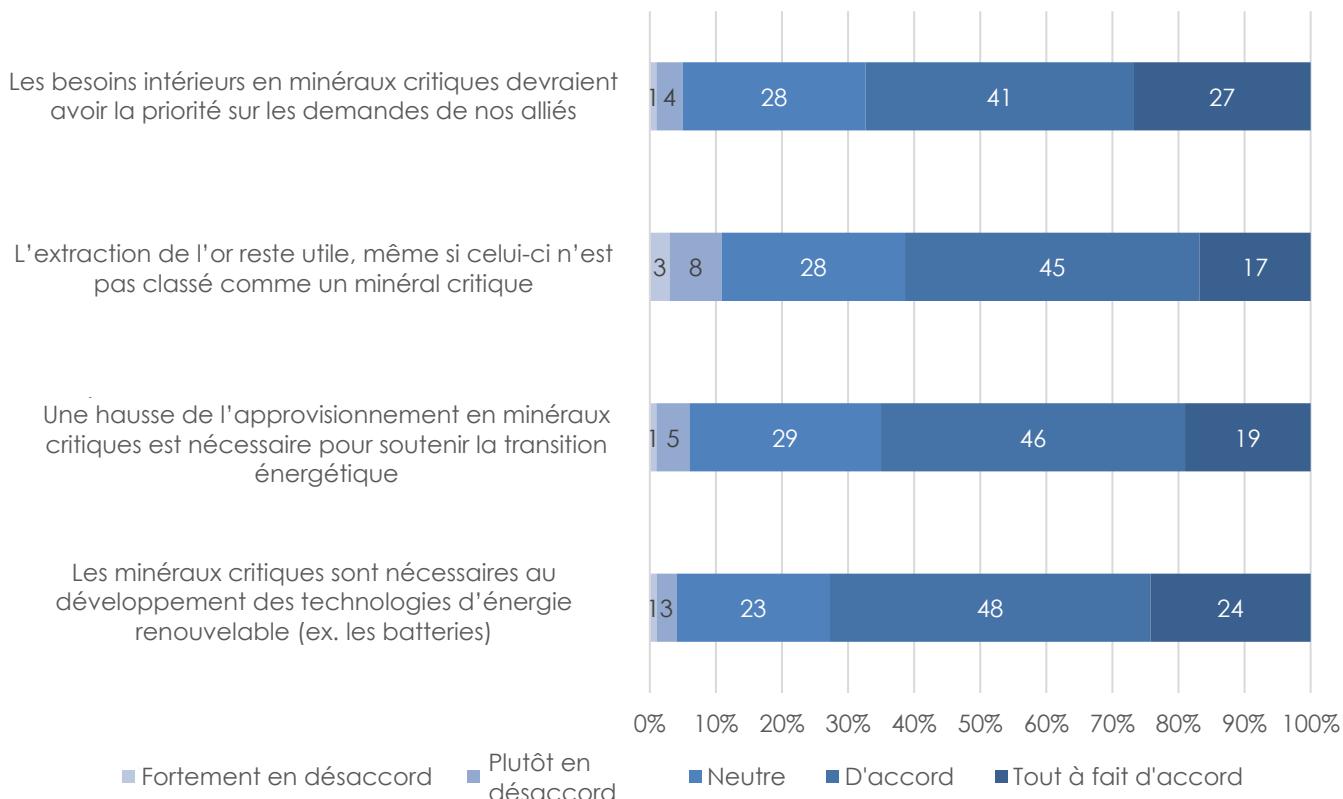


Figure 3. Répartition des réponses des participant-es (%) pour les questions relatives à l'exploitation minière des minéraux critiques et de l'or

Perspectives autochtones : confiance et prudence

Les répondant-es autochtones, en particulier les participant-es des Premières Nations, déclarent une confiance globale, une confiance envers la réglementation et une acceptabilité globale de l'activité minière plus élevée que les répondant-es non-autochtones. Cela peut refléter un engagement accru et un partage des bénéfices par le biais d'ententes formelles, tels que les accords sur les répercussions et les avantages (ERA). Cependant, 44 % de l'ensemble des répondant-es estiment que les peuples autochtones ont encore trop peu d'influence sur les autorisations d'exploitation minière, ce qui met en lumière l'attente du public quant à un leadership autochtone plus fort dans la gouvernance des ressources.

Quel est, selon vous, le niveau d'influence des populations autochtones sur l'approbation de projets miniers ?

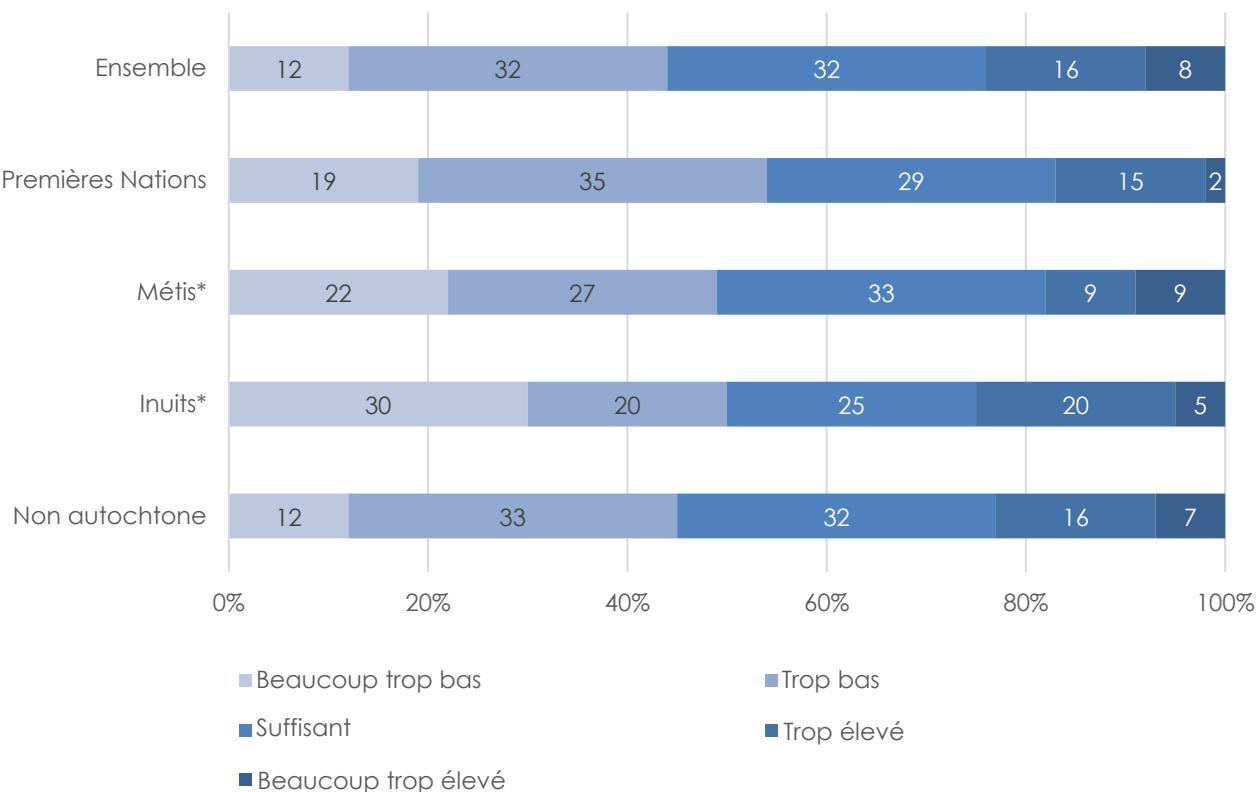


Figure 4. Répartition des réponses des participants (%) sur l'influence des peuples autochtones, selon le statut autochtone et dans l'ensemble. *Petit échantillon

Perspectives régionales et autochtones

Les variations régionales et démographiques sont marquées. Les résident-es des régions minières font preuve d'une plus grande confiance (3,17 contre 2,74), d'une plus grande acceptabilité (3,73 contre 3,46) et d'un optimisme supérieur quant à l'avenir de l'industrie (3,52 contre 3,27) que ceux des régions non-minières. L'exposition à des bénéfices tangibles tels que l'emploi, les infrastructures et la formation contribue probablement à cette tendance.

Sur le plan provincial, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador affichent les niveaux d'acceptabilité les plus élevés (3,78 et 3,74 respectivement), tandis que le Québec affiche les niveaux les plus faibles de confiance réglementaire et institutionnelle. Ces contrastes révèlent l'influence de l'expérience et de la proximité : là où l'activité minière est plus visible, les perceptions ont tendance à être plus pragmatiques et positives.

Chez les répondant-es autochtones, la confiance et le sentiment d'autonomie sont systématiquement plus élevés. Les participant-es des Premières Nations obtiennent les scores les plus élevés en matière de compétence et de responsabilité (par rapport aux Métis et aux Inuit), avec un score de confiance moyen supérieur à 3,20, soit près d'un demi-point au-dessus de la moyenne nationale. Ce résultat illustre l'impact des partenariats déterminants, bien que des préoccupations persistent quant à l'influence inégale selon les régions et les types de projets.

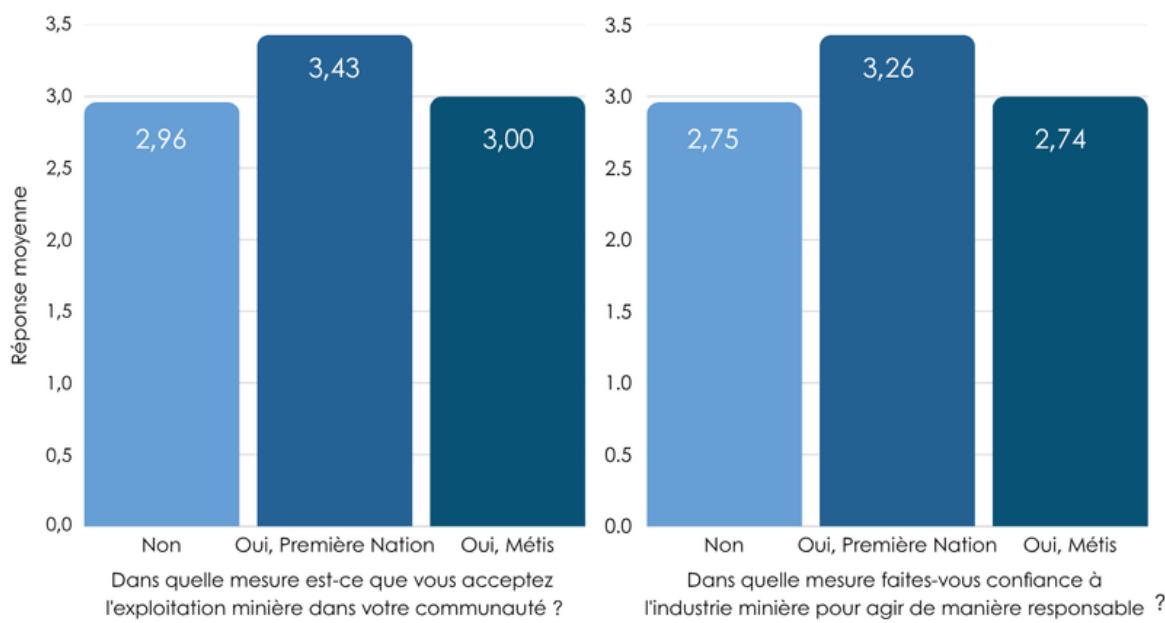


Figure 5. Notes moyennes de confiance et d'acceptabilité selon le statut autochtone

Perspectives thématiques

Résilience et influence des communautés

Les communautés qui se sentent capables d'influencer les retombées de l'activité minière font état d'un niveau de confiance et d'optimisme nettement plus élevés. Ce sentiment d'autonomie découle non seulement des occasions de consultation, mais aussi de preuves crédibles que leurs contributions ont un réel impact sur les décisions. Renforcer la voix des communautés dans les processus d'approbation et de supervision réglementaire est un moyen évident de bâtir une confiance durable et de réduire les risques sociaux.

 « Vous parlez d'une industrie qui a besoin de la participation de TOUS pour établir des règlements, assurer la transparence et garantir une exécution responsable, afin de générer des bénéfices positifs et de bâtir l'avenir de ce pays. »

Gouvernance équitable et transparente

La confiance envers la réglementation demeure un facteur déterminant pour l'acceptabilité sociale. Les répondant-es s'attendent à ce que l'industrie et le gouvernement respectent des normes élevées en matière de responsabilité et de gestion environnementale. Une transparence accrue des politiques, telle que la divulgation ouverte des résultats en matière de conformité et des progrès en matière de réhabilitation, peut contribuer à restaurer la confiance du public envers les systèmes réglementaires.

 « Le passé a démontré que les entreprises minières n'ont pas respecté leurs engagements, particulièrement en ce qui concerne la remise en état des terres dans des conditions adéquates et leur impact sur la qualité de l'eau. De plus, les gouvernements sont restés passifs et n'ont pas intervenus pour s'assurer que les entreprises respectent la loi. »

Responsabilité environnementale

La responsabilité environnementale représente à la fois un seuil moral et pratique pour l'acceptabilité sociale. Les répondant-es soulignent à plusieurs reprises que la protection de l'eau, l'atténuation des changements climatiques et la remise en état des sites miniers sont des critères déterminants de la légitimité. Ne pas répondre à ces attentes risque d'éroder la confiance, même lorsque les contributions économiques sont importantes.

 « Je pense que l'exploitation des minéraux critiques pour des usages domestiques et alliés pourrait être très bénéfique pour l'économie canadienne, mais cela ne doit pas se faire au détriment de notre beau pays et de sa population. »

Inclusion économique

Les Canadiennes et Canadiens valorisent le rôle économique de l'industrie minière, mais souhaitent voir une distribution des bénéfices plus claire et davantage localisée. L'acceptabilité du public augmente lorsque les communautés constatent des investissements directs dans l'emploi, l'éducation et les infrastructures. La publication de rapports transparents sur le partage des bénéfices et les contenus locaux peut réduire le scepticisme et renforcer le sentiment d'équité.



«L'industrie minière est le pilier de notre économie. Elle doit être développée afin d'extraire des minéraux précieux pour le monde entier.»

Équité procédurale

La perception de l'équité sous-tend toutes les autres dimensions de l'acceptabilité sociale. Améliorer la communication bidirectionnelle, fournir un retour d'information clair sur les contributions de la communauté et démontrer les changements apportés en réponse aux préoccupations sont des étapes essentielles aux niveaux local, provincial et national. Un processus équitable est régulièrement identifié comme l'un des facteurs les plus déterminants pour la confiance à long terme dans le travail de Voconiq et de Transfert Environnement et Société.



«L'industrie minière est l'affaire de tous les membres d'une communauté.»

Implications pour les politiques et les pratiques

Les conclusions du Baromètre suggèrent des orientations pratiques pour les décideurs politiques, les dirigeants industriels et les communautés qui cherchent à renforcer l'acceptabilité sociale de l'industrie minière :

- **Gouvernement** – Améliorer la transparence en matière de surveillance et d'application des réglementations environnementales. Renforcer la confiance du public en publiant les résultats des inspections et en intégrant les représentants des communautés autochtones et locales dans les processus décisionnels réglementaires.
- **Industrie** – Intégrer l'équité procédurale dans les processus d'engagement. Adopter une consultation précoce et continue, et communiquer sur la manière dont les commentaires du public et des autochtones influencent les pratiques opérationnelles.
- **Nations autochtones** – Utiliser ces résultats pour appuyer les négociations visant des participations au capital et des cadres de gouvernance partagée. La forte corrélation entre la participation et la confiance souligne la valeur d'une implication équitable.
- **Société civile et recherche** – Poursuivre le suivi longitudinal des indicateurs de confiance et d'acceptabilité afin de suivre l'évolution de l'opinion publique à mesure que le Canada avance dans sa stratégie des minéraux critiques.

Voies vers l'acceptabilité sociale

Le modèle de confiance de Voconiq, appliqué par l'analyse des trajectoires, identifie les variables interdépendantes qui façonnent la confiance et l'acceptabilité du public à l'égard de l'industrie minière.

Cinq facteurs principaux sous-tendent les résultats en matière d'acceptabilité sociale à travers le Canada :

- **Résilience et capacité d'influence des communautés** – Les communautés qui croient pouvoir influencer les décisions liées à l'industrie minière font preuve d'une confiance nettement plus élevée (coefficients de 0,22).
- **Confiance envers la réglementation** – Une forte perception de surveillance et de responsabilité est étroitement corrélée à la confiance (0,21).
- **Équité procédurale** – Des processus transparents et inclusifs renforcent la perception de légitimité (0,19).
- **Coûts et retombées économiques** – Un partage visible et équitable des avantages renforce le soutien de la communauté (0,17).
- **Impacts perçus de l'activité minière** – Les impacts sur l'environnement et la santé affaiblissent la confiance (-0,12).

La confiance quant à elle, est le pont essentiel vers l'acceptabilité, ce qui explique en grande partie pourquoi les Canadiensnes et Canadiens peuvent accepter l'industrie minière malgré une confiance limitée dans son équité. Ce modèle souligne que l'acceptabilité sociale n'est pas une autorisation statique, mais une relation dynamique, qui se maintient grâce à une réactivité et une responsabilité continues.

Le modèle démontre également que l'acceptabilité sociale n'est pas seulement l'œuvre des entreprises minières ou de l'industrie, mais qu'elle dépend de la mise en œuvre et de l'application de cadres réglementaires solides, c'est-à-dire la confiance envers la réglementation.

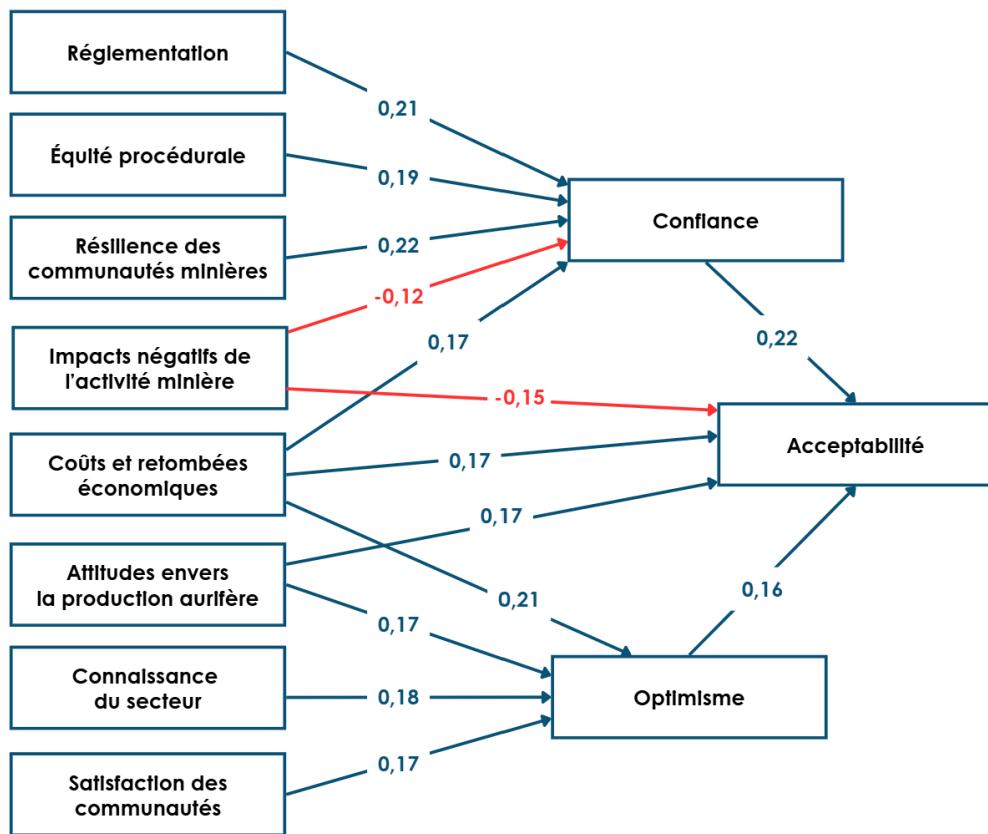


Figure 6. Modèle de confiance des Canadiens et Canadiennes

Comment lire ce modèle

Pour lire le modèle, suivez les flèches de gauche à droite. La direction de la flèche indique la direction de la relation (par exemple, la confiance mène à l'acceptabilité). Les chiffres sur les flèches indiquent l'importance de la relation pour prédire la variable ciblée. Les chiffres plus élevés représentent des relations plus fortes. Les flèches bleues représentent les relations positives entre les variables (par exemple, une plus grande résilience de la communauté minière conduit à une plus grande confiance dans l'industrie minière) et les flèches rouges représentent les relations négatives entre les variables (par exemple, les impacts négatifs de l'activité minière conduisent à des niveaux de confiance plus faibles). Le modèle est généré par une analyse statistique utilisant les données de l'enquête.

Conclusion

Les Canadiens et les Canadiennes considèrent l'industrie minière comme à la fois indispensable et conditionnelle : vitale pour la prospérité nationale et la transition vers les énergies renouvelables, mais légitime uniquement lorsqu'elle est menée de manière équitable, transparente et inclusive.

Le Baromètre de l'acceptabilité sociale 2025 : secteur minier canadien démontre que la confiance ne peut être présumée. Elle doit être continuellement gagnée grâce à une gouvernance crédible, un engagement authentique et le respect des voix des communautés et des peuples autochtones.

Alors que le secteur entre dans une ère marquée par la course mondiale aux minéraux critiques et stratégiques, le maintien du soutien du public dépendra de la capacité du Canada à associer son leadership technique à un leadership social.

La confiance, l'équité et une approche de collaboration ne sont pas secondaires à l'activité minière, elles sont les conditions qui la rendent possible.



transfertconsult.ca
info@transfertconsult.ca
514 276-7815

Place d'affaires principale
7889, boul. Saint-Laurent, bureau 201
Montréal (Qc) H2R 1X1

Marc-Olivier Fortin
Co-auteur
mofortin@transfertconsult.ca
418 590-4996



voconiq.com
info@voconiq.com
61 800 232-836

25 King St, Bowen Hills
QLD 4006, Australie

Kieren Moffat
Co-auteur
kieren.moffat@voconiq.com
61 421 329 811